

STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DE PARIS

Anticiper et faire face collectivement
aux crises et défis de demain

Synthèse





SOMMAIRE

ÉDITOS	4
---------------------	----------

I. LA NOUVELLE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DE PARIS	10
--	-----------

A. Qu'est-ce que la résilience urbaine?	10
---	----

B. Une stratégie organisée autour de 4 orientations majeures	10
--	----

C. Une stratégie déclinée en 50 actions concrètes	11
---	----

D. Plan d'action de la stratégie de résilience	12
--	----

Orientation 1 : Renforcer la résilience urbaine avec les Parisiennes et Parisiens grâce à une culture du risque partagée	14
---	-----------

Orientation 2 : Renforcer les solidarités et le lien social comme leviers de résilience	20
--	-----------

Orientation 3 : Transformer Paris pour se préparer aux défis et risques émergents	26
--	-----------

Orientation 4 : Mobiliser l'administration parisienne et coopérer avec l'ensemble des acteurs pour agir sur la résilience à toutes les échelles	34
--	-----------

II. LA REFORTE DE LA STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DE PARIS : UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE AU LONG COURS	42
---	-----------

A. La stratégie de résilience de 2017	42
---	----

B. Pourquoi une nouvelle stratégie de résilience?	42
---	----

C. La refonte de la stratégie de résilience de Paris	44
--	----

ANNE HIDALGO, MAIRE DE PARIS



Depuis 10 ans, nous œuvrons avec ma majorité municipale pour offrir aux Parisiennes et aux Parisiens une vie meilleure au quotidien. Dans une ville rafraîchie, respirable et résiliente, nous voulons qu'ils puissent se loger dignement et à un prix abordable, se soigner, accéder aux services, aux espaces verts, aux équipements où qu'ils habitent. Par notre action cohérente et déterminée, nous avons franchi des étapes majeures. Les Jeux Olympiques et Paralympiques, tout en montrant au monde entier la beauté de Paris, ont été un formidable accélérateur de cette transformation, renforçant nos ambitions écologiques. Car il nous faut, devant les défis qui sont les nôtres, accélérer. Ensemble, nous adapterons notre ville et réduirons notre empreinte écologique sans jamais vaciller sur notre responsabilité sociale.

La donne politique a considérablement changé ces dernières années: les reculs en matière environnementale ne se comptent plus, notre pays fait face à une crise du logement sans

précédent, les dérives du marché font peser le risque de voir certains services essentiels relégués. Dans ce contexte, nous gardons notre cap : celui de la décision collective, de la liberté d'expression, de la confiance en la science et de la défense des plus fragiles.

Les crises ne nous ont pas épargnés. Nous ressentons dans notre chair les effets des dérèglements de notre société : la crise sanitaire avec le Covid-19 et la crise économique et sociale qui s'en est suivie, la crise climatique avec les canicules de 2019 et 2022, les crues de la Seine... Et toutes ces crises touchent avant tout les plus précaires.

Ces événements remettent en question notre façon d'habiter notre ville. Grâce à une série de plans et d'actions concrètes, nous répondons de façon systémique à l'urgence de l'habitabilité de notre ville pour toutes et tous, contribuant ainsi à celle de notre planète. Je suis fière que ces nouveaux plans soient le fruit de grandes concertations, commencées dès 2020. Avec l'équipe municipale, les Maires d'arrondissement, les agents, les Parisiennes et les Parisiens, les associations, les entreprises, les institutions, nous avons esquissé le Paris de demain. Toutes ces voix se sont rencontrées, se sont concertées, ont débattu. Elles ont formé des propositions, qui sont désormais au cœur de ces nouveaux plans.

Alors que Paris pourrait atteindre les premiers pics à 50 degrés dans les prochaines décennies, nous devons tout faire pour reculer cette échéance le plus tard possible, et nous y préparer. Le Plan climat nous montre la voie. La

transformation profonde de notre ville s'accélérera également grâce au nouveau Plan Local d'Urbanisme, reflet de nos ambitions bioclimatiques et de notre action en faveur de la solidarité. Le Plan parisien santé environnement ainsi que la Stratégie de résilience apportent chacun une pierre à cet édifice collectif, et seront portés par les investissements nécessaires pour relever ces défis. Ces plans constituent notre cadre commun pour les 15 prochaines années. Ils doivent nous permettre de gagner la course contre-la-montre pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 et respecter ainsi les objectifs de l'Accord de Paris tout en respectant ses engagements en faveur des classes moyennes, des familles, des plus précaires.

Le Paris de demain fait rêver. On pourra y respirer même aux abords du périphérique, habiter et manger bien quels que soient ses moyens, étudier dans des écoles protégées des températures extrêmes et exemptes de tous polluants chimiques. Chacun pourra se rafraîchir dans la Seine et dans de nouveaux espaces verts, s'évader dans des forêts urbaines, rire et jouer dans les rues aux enfants. Il s'agit là, aussi, de notre responsabilité envers les générations futures. Car nous bâtissons pour elles une capitale plus verte, plus solidaire, plus durable et vivable.

Paris sera plus que jamais une ville où l'on prend soin des autres et de l'ensemble des écosystèmes vivants. Faisons ensemble le Paris de demain.

PÉNÉLOPE KOMITÈS, ADJOINTE À LA MAIRE DE PARIS CHARGÉE DE L'INNOVATION, DE L'ATTRACTIVITÉ, DE LA PROSPECTIVE PARIS 2030 ET DE LA RÉSILIENCE



En 2022, la Maire de Paris m'a confié la responsabilité d'élaborer une nouvelle stratégie de résilience de Paris, afin de tirer toutes les leçons des crises traversées depuis l'adoption de la première en 2017 et de relever les défis de demain. De fait, les crises ont été nombreuses ces dernières années : crue de la Seine, crise de l'accueil des réfugiés syriens, crise sanitaire liée à la COVID-19, canicules intenses, tensions sur l'approvisionnement énergétique et inflation en lien avec la guerre en Ukraine, etc.

Par ailleurs, au regard des conséquences du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, des risques pandémiques associés, des conflits géopolitiques ou encore de l'augmentation des inégalités sociales en France, de nouvelles crises sont susceptibles de se produire au cours des prochaines décennies.

Fruit de deux ans et demi de travail, la nouvelle stratégie de résilience de Paris

s'organise autour de quatre objectifs structurants : développer la culture du risque, c'est-à-dire la connaissance des risques locaux et des réflexes à adopter en cas de crise; renforcer les solidarités et l'entraide de proximité entre Parisien.ne.s; engager des transformations urbaines pour se préparer aux défis et risques émergents; et enfin, mobiliser l'administration parisienne et coopérer avec l'ensemble des acteurs pour agir à toutes les échelles. Ces objectifs traduisent plusieurs convictions. La première est que nous ne sommes pas démunis face aux crises potentielles : nous pouvons nous y préparer collectivement, afin de les éviter, minimiser leurs impacts, les traverser sans laisser personne au bord du chemin et en sortir par le haut. Autrement dit, loin d'être anxigène ou défaitiste, la stratégie de résilience est porteuse d'une vision positive de l'avenir de la capitale.

La deuxième est que la Ville de Paris a un rôle à jouer pour accompagner la population, le tissu économique et la société civile pendant les crises, aux côtés de la Préfecture de Police, responsable de la prévention des risques et de la gestion de crise à Paris, et de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris. En tant qu'acteur public de proximité, la Ville se tient aux côtés de l'ensemble des acteurs locaux, au quotidien comme en temps de crise.

La troisième est que si nous projeter sur le long terme est essentiel pour construire la résilience de la capitale, nous devons aussi anticiper des réponses à court et moyen termes. La crise climatique n'est plus devant

nous, nous en subissons déjà les effets. De même, les tensions géopolitiques croissantes font surgir de nouvelles menaces : tensions sur l'approvisionnement en matières premières, risques d'attentats, de conflits armés... C'est en prévoyant des actions spécifiques et en favorisant les synergies entre l'ensemble de nos politiques publiques que nous pourrions renforcer la résilience de la capitale. Aussi, la nouvelle stratégie de résilience est complémentaire des autres plans de la Ville, qui engagent des transformations sur le temps long, comme le Plan local d'urbanisme bioclimatique, le Plan climat, le Plan biodiversité, le Plan d'alimentation durable ou le Plan Parisien Santé Environnement.

La quatrième conviction portée par la stratégie de résilience est que les Parisiennes et Parisiens sont des acteurs clés de la résilience de Paris. Dans un contexte marqué par des risques multiples, des incertitudes et

des inquiétudes pour l'avenir, cette stratégie vise à protéger la population, avec une attention particulière pour les personnes les plus vulnérables (enfants, personnes âgées ou en situation de handicap, personnes précaires, à la rue...). Elle vise aussi à développer la culture du risque, afin que chacun et chacune sache comment se prémunir et réagir en cas de crise. Enfin, elle s'efforce d'identifier et de soutenir les initiatives des Parisiennes et Parisiens qui contribuent à améliorer la résilience du territoire parisien.

Ainsi, la nouvelle stratégie de résilience dessine une feuille de route ambitieuse et transversale pour la Ville de Paris au cours des prochaines années. Elle prévoit 50 actions concrètes sur le territoire parisien, qui nous permettront d'engager les transformations nécessaires dans les politiques publiques municipales et d'être collectivement à la hauteur des enjeux du XXI^e siècle.

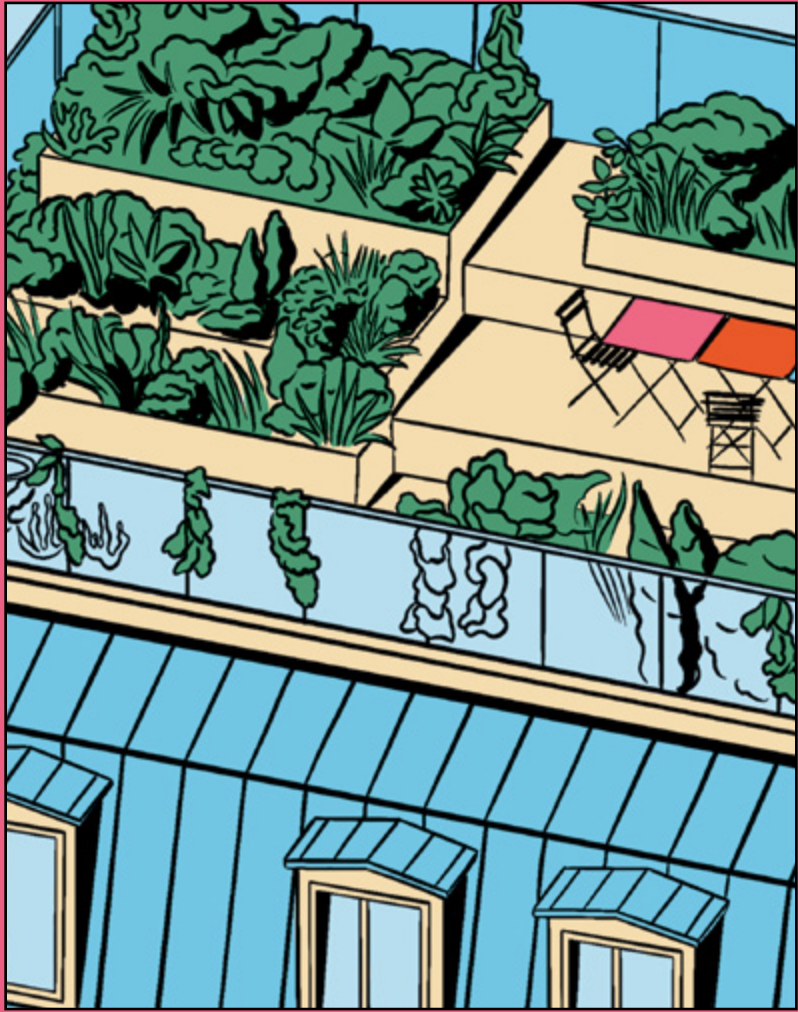


Préfète Béatrice Steffan,
Secrétaire générale de la
zone
de défense et de sécurité
de Paris, Préfecture
de Police de Paris

« La Préfecture de Police salue le travail réalisé pour refonder la stratégie de Résilience de la capitale. La Préfecture de Police continuera à accompagner la Ville pour la réalisation concrète de ses objectifs de résilience, conformément à la Stratégie Nationale de la Résilience. Les objectifs de la Ville rejoignent cette stratégie nationale, porteuse d'une ambition nationale pour préparer et gérer les crises, notamment en matière de diffusion de la culture du risque ou de création d'une réserve communale de sécurité civile »

Général Arnaud de
Cacqueray, commandant
la Brigade de Sapeurs-
Pompiers de Paris

« Sous l'autorité du préfet de Police, la BSPP assure la protection des personnes, des biens et de l'environnement à Paris et en petite couronne. Rompue au travail interservices, ce qu'elle a montré par le succès collectif des JOP 2024, la Brigade poursuit l'objectif de s'inscrire dans une "une force collective" au service de la population dans le cadre de la nouvelle stratégie de résilience de la Ville de Paris. Au centre de cette stratégie, la population demeure le premier acteur de sa propre protection. Aussi la BSPP poursuit-elle avec détermination tous les projets concourant à la résilience : formation aux "Gestes qui sauvent", prévention des risques et préparation aux crises, projet de centre de résilience. »



I. LA NOUVELLE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DE PARIS

A • Qu'est-ce que la résilience urbaine ?

Les villes concentrent aujourd'hui plus de 50% de la population mondiale et sont en première ligne face aux crises et défis sociaux et environnementaux. Si les crises surviennent souvent là où on les attend le moins, le rôle des pouvoirs publics est d'essayer de les anticiper, afin de les éviter, de les gérer au mieux quand elles surviennent, de rebondir après la crise et d'engager des transformations des politiques publiques pour réduire les risques.

Ainsi, la résilience urbaine est la capacité des personnes, communautés, institutions et entreprises au sein du territoire à mieux vivre, s'adapter et se transformer quels que soient les chocs qu'elles subissent, en réduisant les stress chroniques auxquels elles sont confrontées, dont certains constituent des changements irréversibles.

Les chocs sont des crises aiguës qui viennent perturber le fonctionnement du territoire (pandémie, inondation, attentat, cyber-attaque, guerre, canicule...). Les stress

chroniques fragilisent ce fonctionnement au quotidien (pollutions, exclusion sociale, vieillissement des infrastructures...) et les changements irréversibles (modification du climat, raréfaction de certaines ressources...) rendent inéluctable une transformation de notre société.

Le concept de résilience repose sur le constat que les environnements urbains doivent composer avec la complexité, la fragilité et l'incertitude : dès lors, l'objectif est de renforcer la capacité intrinsèque du territoire à anticiper et faire face aux risques quels qu'ils soient, et à faire des crises traversées une opportunité d'apprendre, d'améliorer les politiques publiques et de transformer durablement le territoire. Autrement dit, la résilience urbaine s'apparente à une capacité à s'adapter et se transformer, dans un contexte en évolution constante, qui rend les changements de comportements, d'aménagements urbains et de politiques publiques nécessaires.

B • Une stratégie organisée autour de 4 orientations majeures

Adoptée à l'unanimité par le Conseil de Paris en novembre 2024, la nouvelle stratégie de résilience de Paris constitue une feuille de route pour préparer Paris à mieux affronter les crises, grâce à des évolutions des politiques publiques municipales et la mise en place d'une dynamique collective avec l'ensemble des acteurs du territoire, dont les Parisiennes et Parisiens.

✓ ELLE PRÉVOIT

50 ACTIONS, DÉCLINÉES AUTOUR DE QUATRE ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

1 • Renforcer la résilience de Paris avec les citoyens grâce à une culture du risque partagée, c'est-à-dire la conscience partagée par toutes et tous des risques

auxquels Paris est exposée, ainsi que les connaissances permettant d'anticiper les impacts des crises potentielles et d'adopter des comportements adaptés en cas de catastrophe.

2 • Renforcer les solidarités et le lien social de proximité comme leviers de résilience, au quotidien et en cas de crise.

3 • Développer la résilience des infrastructures et du bâti parisien, afin de transformer Paris pour se préparer aux défis et risques émergents.

4 • Agir à toutes les échelles et, pour cela, mobiliser l'administration parisienne et coopérer avec l'ensemble des acteurs du territoire.

C • Une stratégie déclinée en 50 actions concrètes



I. RENFORCER LA RÉSILIENCE URBAINE AVEC LES PARISIENNES ET PARISIENS GRÂCE À UNE CULTURE DU RISQUE PARTAGÉE

Outiller les citoyennes et citoyens en tant qu'acteurs de la résilience de Paris

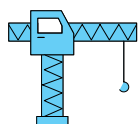
Faire vivre la culture du risque et de la résilience au travers d'événements festifs et culturels



II. RENFORCER LES SOLIDARITÉS ET LE LIEN SOCIAL COMME LEVIERS DE RÉSILIENCE

Soutenir le lien social et les solidarités de proximité

Renforcer les services publics pour accompagner et protéger tous les Parisiennes et Parisiens face aux risques



III. TRANSFORMER PARIS POUR SE PRÉPARER AUX DÉFIS ET RISQUES ÉMERGENTS

Organiser des capacités de résilience en proximité

Adapter les bâtiments et infrastructures, pour un urbanisme résilient



IV. MOBILISER L'ADMINISTRATION PARISIENNE ET COOPÉRER AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS POUR AGIR SUR LA RÉSILIENCE À TOUTES LES ÉCHELLES

Renforcer la résilience de l'administration parisienne

Soutenir la contribution des acteurs économiques, de la recherche et de l'innovation à la résilience de Paris

Consolider les coopérations territoriales à toutes les échelles

D. Plan d'action de la stratégie de résilience



AXE 1

**RENFORCER LA RÉSILIENCE URBAINE
AVEC LES PARISIENNES ET PARISIENS
GRÂCE À UNE CULTURE DU RISQUE
PARTAGÉE**

A. Outiller les citoyennes et citoyens en tant qu'acteurs de la résilience de Paris

- 1 Accompagner la création d'un Campus de la résilience
- 2 Mener des exercices de crise réguliers avec la population
- 3 Aider les Parisiennes et Parisiens à constituer des « kits d'urgence »
- 4 Former les Parisiennes et Parisiens aux gestes de premiers secours
- 5 Enrichir les missions des Volontaires de Paris en matière de résilience
- 6 Expérimenter la création d'une réserve communale de sécurité civile
- 7 Sensibiliser le tissu associatif local à la résilience

B. Faire vivre la culture du risque et de la résilience au travers d'événements festifs et culturels

- 8 Organiser une fête annuelle de la résilience
- 9 Informer la population sur les enjeux de résilience urbaine et mettre en valeur les initiatives citoyennes
- 10 Construire avec les Parisiennes et Parisiens des perspectives pour le futur du territoire parisien
- 11 Organiser un cycle d'événements sur l'histoire et la mémoire des crises à Paris
- 12 Lancer des appels à projets artistiques pour renforcer la visibilité des risques dans l'espace public



AXE 2

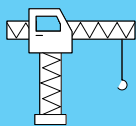
**RENFORCER LES SOLIDARITÉS
ET LE LIEN SOCIAL COMME LEVIERS
DE RÉSILIENCE**

A. Soutenir le lien social et les solidarités de proximité

- 13 Favoriser le développement de lieux de convivialité dans les quartiers
- 14 Susciter des moments de partage et de solidarité en proximité
- 15 Déployer des programmes de proximité en faveur du vivre-ensemble et promouvoir la culture de la convivialité
- 16 Accompagner la structuration et la pérennisation des initiatives locales

B. Renforcer les services publics pour accompagner et protéger toutes les Parisiennes et tous les Parisiens face aux risques

- 17 Mettre en œuvre un plan « Grand Chaud » pour protéger les personnes à la rue en cas de canicule
- 18 Amplifier le recensement des personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, vulnérables pendant les crises
- 19 Renforcer l'action de Paris en matière d'anticipation des migrations environnementales
- 20 Mener une démarche prospective pour adapter les politiques publiques au vieillissement de la population
- 21 Renforcer la sensibilisation sur la santé mentale face aux crises
- 22 Accompagner les personnes concernées par l'éco-anxiété
- 23 Prévenir les risques sanitaires liés au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité



AXE 3

**TRANSFORMER PARIS POUR
SE PRÉPARER AUX DÉFIS
ET RISQUES ÉMERGENTS**

A. Organiser des capacités de résilience en proximité

- 24 Développer un atlas des vulnérabilités et robustesses de Paris
- 25 Identifier de nouveaux îlots de fraîcheur publics et privés mobilisables en cas de canicule
- 26 Créer des « espaces refuges » au sein de chaque quartier
- 27 Déployer un maillage de potagers verticaux dans Paris
- 28 Développer des alternatives en cas de rupture des canaux de télécommunication usuels

B. Adapter les bâtiments et infrastructures, pour un urbanisme résilient

- 29 Adapter les toits de Paris au climat futur
- 30 Transformer les équipements publics face aux enjeux de demain
- 31 Expérimenter de nouveaux usages des sous-sols au service de la résilience urbaine
- 32 Renforcer la sécurité d'approvisionnement alimentaire de Paris
- 33 Renforcer l'autonomie énergétique du territoire parisien
- 34 Consolider la résilience des infrastructures de réseaux d'énergie et de télécommunications face aux risques émergents
- 35 Anticiper le risque de raréfaction de la ressource en eau
- 36 Renforcer la résilience urbaine face au risque d'inondation
- 37 Transformer les matières organiques en ressources pour la résilience urbaine



AXE 4

**MOBILISER L'ADMINISTRATION
PARISIENNE ET COOPÉRER AVEC
L'ENSEMBLE DES ACTEURS POUR AGIR
SUR LA RÉSILIENCE À TOUTES
LES ÉCHELLES**

A. Renforcer la résilience de l'administration parisienne : des services publics organisés pour anticiper et traverser des crises

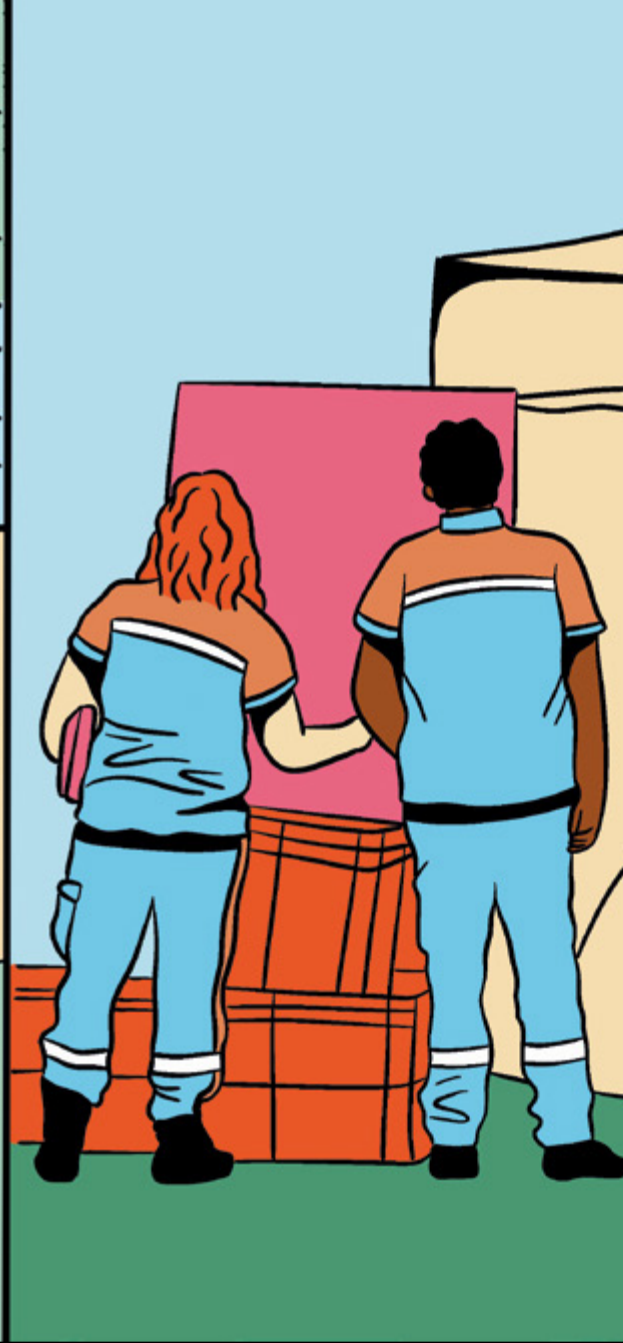
- 38 Anticiper les modalités du travail en temps de crise
- 39 Consolider les capacités de la Ville en matière de veille, d'anticipation et de gestion de crise
- 40 Renforcer les réponses face à la chaleur au travail
- 41 Adapter le système assurantiel municipal à la multiplication des crises
- 42 Analyser la réactivité du budget face aux crises et garantir la résilience financière de la Ville sur le long terme
- 43 Continuer à se préparer et accompagner les Parisiennes et Parisiens face aux cyber-menaces

B. Soutenir la contribution des acteurs économiques, de la recherche et de l'innovation à la résilience de Paris

- 44 Renforcer la résilience du tissu économique de proximité
- 45 Mobiliser le secteur de l'assurance en faveur de la résilience du territoire parisien
- 46 Soutenir la recherche appliquée en matière de résilience urbaine
- 47 Encourager l'innovation au service de la résilience de Paris

C. Consolider les coopérations territoriales à toutes les échelles

- 48 Anticiper la coordination des acteurs institutionnels impliqués dans la gestion de crise
- 49 Développer les coopérations interterritoriales au service de la résilience
- 50 Faire rayonner Paris comme ville motrice du mouvement des villes résilientes en France et à l'international



01

Renforcer la résilience urbaine avec les Parisiennes et Parisiens grâce à une culture du risque partagée

Des Parisien.ne.s avertis, préparés, et acteurs de la résilience



La culture du risque désigne la conscience partagée par l'ensemble des acteurs, y compris les citoyens, des risques auxquels leur territoire de vie est exposé, ainsi que les connaissances leur permettant d'anticiper les impacts des crises potentielles et d'adopter des comportements adaptés en cas de catastrophe. Elle est un facteur fondamental de la résilience d'un territoire et de ses habitants et implique la mobilisation de tous les citoyens face aux risques et menaces. Pourtant, les Parisiennes et Parisiens, comme l'ensemble des Français, sont aujourd'hui peu informés des risques auxquels ils sont exposés et de la manière de s'en prémunir.

Afin de renforcer la culture du risque, la Ville de Paris souhaite développer plusieurs dispositifs pour informer, sensibiliser et outiller les Parisiennes et Parisiens sur la résilience, les risques et la préparation aux crises.



EN CHIFFRES



80 %

des Français considèrent qu'ils ne sont pas assez sensibilisés à la gestion des risques et à la prévention des catastrophes

Sondage IFOP pour l'AFPCNT, mars 2023

Seul 1 Français sur 10

a préparé un sac d'urgence prêt en cas d'évacuation,
Rapport Croix-Rouge française / Credoc 2024 sur la résilience de la société française

44 %

des Français se sentent personnellement exposés aux risques

85 000

Volontaires de Paris

75 %

ne se sentent pas préparés face aux inondations et 59 % face à la canicule,

Enquête CREDOC pour la Croix-Rouge française, 2024

Action 1 • Accompagner la création d'un Campus de la résilience :



Porté par la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, la Protection Paris Seine et la Ville de Paris, ce Campus de la résilience a vocation à être un centre ludique de ressources, de sensibilisation et de formation pour tous, adultes et enfants, sur la résilience et les risques à Paris, à l'image des centres d'éducation des populations aux risques qui existent dans certains pays d'Asie (Japon, Singapour...). Ce lieu totem de la résilience parisienne sera conçu et animé grâce à une gouvernance partenariale réunissant notamment la Ville de Paris, la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris et les associations agréées de sécurité civile.

Action 2 • Mener des exercices de crise réguliers avec la population :



Les exercices de simulation de crise permettent de développer la coordination et les bons réflexes à avoir en cas de crise et d'identifier d'éventuelles améliorations des politiques publiques. Sur le modèle de l'exercice « Paris à 50 °C », la Ville de Paris organisera ou participera à au moins un grand exercice de crise annuel, associant les acteurs institutionnels et des habitants, de manière à progresser sur une thématique majeure pour la résilience du territoire parisien (inondations, canicules, cyber-attaques...). Les retours d'expérience de ces exercices de crise seront largement partagés.

Action 3 • Aider les Parisiennes et Parisiens à constituer des « kits d'urgence » :



La constitution préalable d'un «kit d'urgence» permet à chaque foyer de mieux traverser la période de crise et ses incidences sur le quotidien. Pourtant, seul 1 Français sur 10 a préparé un sac d'urgence en cas d'évacuation¹. La Ville de Paris informera largement les Parisiennes et Parisiens, par différents canaux, afin de leur permettre d'acquérir les « bons réflexes » pour être en sécurité, de les aider à se préparer à différentes situations (rester confinés, évacuer en urgence, etc) et de les inviter à préparer leur kit d'urgence (avec radio à pile, eau potable en quantité, nourriture non périssable, carnet de santé, médicaments et ordonnances, liste de contacts et de numéros de téléphone utiles, plan du quartier, trousse de premiers secours, couverture de survie, lampe de poche, radio et piles, argent liquide, double des clés, photocopie des documents d'identité, outils de base...).

Action 4 • Former les Parisiennes et Parisiens aux gestes de premiers secours :



Démocratiser la notion de secourisme et la maîtrise des gestes de premiers secours sont essentiels pour permettre à tout citoyen d'intervenir en cas d'accident. Déjà fortement engagée dans la sensibilisation aux gestes qui sauvent, la Ville de Paris amplifiera ses actions à travers le renforcement du programme « Paris qui sauve » (formations aux gestes qui sauvent), la promotion du secourisme citoyen dans les établissements scolaires et périscolaires, l'expérimentation dans trois quartiers parisiens du dispositif innovant Géocoeur (système d'alerte permettant qu'une personne tierce aux secouristes apporte un défibrillateur sur le lieu d'un malaise cardiaque).

Action 5 • Enrichir les missions des Volontaires de Paris en matière de résilience:

Issu de la première stratégie de résilience, le programme des Volontaires de Paris sera enrichi sur la résilience et la gestion des risques. Issues des propositions des Volontaires, de nouvelles formations et missions seront proposées pour favoriser la participation des Volontaires de Paris à la mise en œuvre de la stratégie de résilience (développement d'une fresque de la crue pour sensibiliser sur le risque inondation, mission pour aller vers les commerces afin de les sensibiliser sur la résilience, etc).

Action 6 • Expérimenter la création d'une réserve communale de sécurité civile :

Une réserve communale de sécurité civile vise à mobiliser des habitants et agents volontaires, préalablement formés et outillés pour être capables d'intervenir au plus près du terrain en appui aux acteurs de la gestion de crise : sensibilisation aux risques, diffusion des réflexes à adopter en cas de crise, relai d'informations municipales auprès de la population et des touristes, accueil du public dans les lieux refuges, etc. Il sera proposé aux Volontaires de Paris souhaitant renforcer leur contribution à la résilience du territoire par un engagement dans la durée de rejoindre cette réserve communale. Des agents volontaires de la Ville de Paris, ainsi que des fonctionnaires à la retraite pourront également l'intégrer. Une première cohorte de réservistes sera recrutée à titre expérimental pour un an, avant une évaluation visant à définir l'opportunité de pérenniser une telle réserve sur le territoire parisien.

Action 7 • Sensibiliser le tissu associatif local à la résilience :

En cas de crise, les associations locales (culturelles, sportives, environnementales, de solidarité...) sont des acteurs de proximité clés dans l'organisation de la réponse des populations. La Ville de Paris souhaite déployer, avec l'appui de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT), un projet visant à former les associations parisiennes sur les risques majeurs et à les outiller pour réaliser leur plan de mesures d'urgence et de solidarité (plan permettant d'assurer leur continuité d'activité en cas de crise, et de préparer des missions spécifiques telles que la diffusion de consignes de sécurité et des numéros d'urgence à leurs équipes et à leurs bénéficiaires, l'organisation de distribution de denrées alimentaires, de visite à des personnes sinistrées...). L'objectif est de pouvoir s'appuyer sur ce tissu associatif pour contribuer à la diffusion de la culture du risque et à la gestion de crise. Cultiver notre mémoire collective sur les crises passées est incontournable pour faire vivre la culture du risque et ainsi renforcer la résilience. La Ville de Paris souhaite plus largement faire vivre cette culture du risque avec les Parisiennes et Parisiens au travers de communications régulières, de fêtes et d'activités culturelles accessibles à toutes et tous.

1. Sondage OpinionWay réalisé pour le rapport *La résilience de la société française face aux risques. Événements climatiques extrêmes : sommes-nous prêts à l'inévitable?* publié par la Croix Rouge française et le CREDOC en 2024

Action 8 • Organiser une fête annuelle de la résilience :



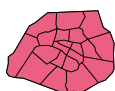
À l'occasion de la journée nationale « Tous résilients face aux risques », qui a lieu chaque année le 13 octobre, la Ville de Paris organisera un rendez-vous festif annuel avec les Parisiennes et Parisiens pour les sensibiliser aux enjeux de résilience du territoire. En partenariat avec la Préfecture de Police, la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, les associations agréées de Sécurité civile et d'autres acteurs de la résilience, un programme d'animations et d'événements sera proposé dans tous les arrondissements.

Action 9 • Informer la population sur les enjeux de résilience urbaine et mettre en valeur les initiatives citoyennes :



La Ville de Paris fera du site web paris.fr un centre de ressources sur la résilience urbaine, offrant une information sur les enjeux de résilience à Paris. Elle y valorisera les travaux conduits par la Ville et ses partenaires, ainsi que les initiatives portées par les Parisiennes et Parisiens en matière de résilience. Afin de mettre en lumière ces initiatives, la Ville organisera également des concours à idées citoyennes, à l'image du concours Idée Risk' porté par l'AFPCNT, et des conférences-débats faisant dialoguer des porteurs d'initiatives à impact positif pour la résilience du territoire parisien et des représentants de la Ville.

Action 10 • Construire avec les Parisiennes et Parisiens des perspectives pour le futur du territoire parisien :



Dans la continuité de la démarche *Vers Paris 2050, affronter ensemble les défis de notre siècle*, la Ville de Paris continuera d'associer les Parisiennes et Parisiens à la construction de visions prospectives et à la mise en récit collective de la transformation du territoire parisien face aux enjeux de résilience urbaine, permettant de dessiner des chemins de transition. En ouvrant de nouvelles perspectives pour le futur, l'objectif sera d'inspirer des évolutions des politiques publiques, mais aussi de favoriser des mises en mouvement de l'ensemble des acteurs locaux : entreprises, associations, collectifs citoyens, etc. Pour ce faire, la Ville continuera de partager les créations des Parisiennes et Parisiens issues de la démarche Vers Paris 2050, ira à la rencontre de nouveaux publics pour entendre leurs voix et recueillir leurs visions du futur de la capitale, et animera régulièrement des activités sur les enjeux futurs de résilience urbaine au sein des bibliothèques et médiathèques parisiennes.

Action 11 • Organiser un cycle d'événements sur l'histoire et la mémoire des crises à Paris :

Au cours de sa longue histoire, Paris a traversé de nombreuses crises : crues de la Seine, attentats terroristes, canicules, incendies, etc. Pour entretenir une mémoire des crises et apprendre du passé, la Ville de Paris engagera un travail historique sur les catastrophes qui ont touché Paris au fil des siècles et les réponses qui ont été apportées par les pouvoirs publics et la population. Un cycle de conférences-débats sera lancé en lien avec le Comité d'histoire de la Ville de Paris, le musée Carnavalet et le monde de la recherche, dans l'objectif de diffuser largement ces connaissances auprès de la population parisienne.

Action 12 • Lancer des appels à projets artistiques pour renforcer la visibilité des risques dans l'espace public :

Rendre les catastrophes passées visibles dans l'espace public est un moyen de cultiver la mémoire du risque et de sensibiliser la population sur la vulnérabilité du territoire parisien. En complément des repères de crue existants, la Ville de Paris souhaite mobiliser les secteurs culturels et artistiques pour rendre les risques plus visibles dans l'espace public et les bâtiments municipaux, au travers d'approches sensibles et créatives. Des œuvres artistiques seront installées dans l'espace public, afin de matérialiser les risques de manière originale. Pour cela, la Ville lancera des appels à projets artistiques dédiés à la mise en visibilité des risques dans l'espace public et les équipements municipaux. Elle s'associera également au concours annuel Art & Risk organisé par l'AFPCNT.



02

**Renforcer les solidarités et le lien social
comme leviers de résilience**

Des Parisiennes et Parisiens solidaires et accompagné.e.s face aux crises
comme au quotidien



Les liens sociaux, la convivialité et l'entraide de proximité sont des leviers essentiels de la résilience d'un territoire et de ses habitants, face aux crises comme au quotidien. Ainsi, une ville soudée et solidaire résiste mieux aux chocs et aux stress chroniques. La Ville de Paris a approfondi ce sujet à travers plusieurs études menées sur le territoire parisien², en vue de définir des actions ciblées.

Tirant tous les enseignements de ces travaux, la Ville de Paris agira pour créer les conditions propices au développement des solidarités de proximité et au renforcement du capital social de chacun, en activant différents leviers de politiques publiques.

2. Série d'études intitulée *Résilience, convivialité et solidarités de proximité* menée par la sociologue Camille Arnodin en 2020, puis étude quantitative *Capital social et résilience dans le Grand Paris*, menée par l'APUR et publiée en 2024.



EN CHIFFRES



9 personnes sur 10

affirment être enclines à rendre visite et apporter de l'aide à leurs voisins
Rapport Croix-Rouge française - Credoc 2024 sur la résilience de la société française

34 %

des 18 - 24 ans vivant à Paris indiquent se sentir régulièrement seuls, contre 25 % pour la population globale
Étude APUR 2024 sur les liens sociaux dans le Grand Paris

42 %

des Parisiens n'ont pas participé à une fête de quartier dans les 2 ans

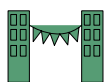
27 %

des Parisiens auront 60 ans ou plus en 2050
INSEE 2023

71 %

participeraient si elles étaient organisées et qu'ils en avaient connaissance
Étude APUR 2024 sur les liens sociaux dans le Grand Paris

Action 13 • Favoriser le développement de lieux de convivialité dans les quartiers :



Multiplier les lieux de convivialité dans les quartiers est un moyen de soutenir l'émergence de liens sociaux et d'initiatives collectives en proximité. Pour concrétiser cette ambition, la Ville de Paris activera différents leviers :

permettre de se réunir plus facilement dans l'espace public, diversifier les usages des équipements publics pour les mettre à disposition de projets citoyens, inciter à la création de nouveaux espaces partagés dans les immeubles sociaux, ou encore soutenir le développement de nouveaux lieux partagés et ouverts au sein des quartiers, tels que des cuisines partagées.

Action 14 • Susciter des moments de partage et de solidarité en proximité :



Les événements organisés à l'échelle de l'immeuble, de la rue, du quartier ou de l'arrondissement favorisent l'interconnaissance, la convivialité et l'entraide. Dans cette perspective, la Ville de Paris souhaite promouvoir et faciliter l'organisation de la fête des voisins et encourager les repas de conseils de quartier ou les buffets de voisins dans la rue, sur le modèle de « la table d'Aude » organisée par la République des Hyper Voisins dans le 14^e arrondissement. La Ville de Paris s'associera à la Journée de la Solitude portée par l'association Astrée chaque 23 janvier, afin de sensibiliser sur l'impact décisif des liens sociaux comme facteur de résilience et de santé publique.

Action 15 • Déployer des programmes de proximité en faveur du vivre-ensemble et promouvoir la culture de la convivialité :



La Ville de Paris souhaite développer un programme de proximité dédié, dont le but est de faire connaître les initiatives de convivialité et de solidarité de proximité dans chaque quartier. Inspiré de l'expérimentation « Brigades du vivre ensemble » déployée en 2019 par la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, ce dispositif visera à cartographier de façon collaborative les initiatives qui créent du lien social dans le quartier ou dans l'arrondissement, et à sensibiliser les habitants à l'importance du vivre ensemble. Dans la sphère éducative et périscolaire, la Ville facilitera le déploiement dans les collèges parisiens du programme « Attentifs aux autres », porté par l'association Astrée, afin de sensibiliser les élèves à l'attention aux autres, au lien social et à l'empathie, puis de mettre en place un système d'accompagnement d'élèves isolés par un collectif d'élèves « bienveillants » préalablement formé.

Action 16 • Accompagner la structuration et la pérennisation des initiatives locales :

La structuration d'initiatives locales prend du temps et fait appel à des compétences variées. La Ville de Paris mobilisera plusieurs leviers pour soutenir les initiatives contribuant à la solidarité et à la convivialité, favoriser leur émergence et leur pérennisation. D'une part, elle accompagnera les porteurs des initiatives de solidarités de proximité par des formations, et une valorisation et reconnaissance de l'engagement, en s'appuyant notamment sur le lieu ressource que constitue la Fabrique de la Solidarité. D'autre part, elle promouvra le mécénat de compétences, afin de soutenir opérationnellement la structuration et le développement d'initiatives locales.

Faire du lien social une priorité de la stratégie de résilience exige d'avoir une attention particulière pour certaines catégories de la population, plus vulnérables à certains types d'événements. Dans cette perspective, la Ville de Paris renforcera les services publics de manière à protéger tous les Parisiens et Parisiennes face aux risques émergents.

Action 17 • Mettre en œuvre un plan « Grand Chaud » pour protéger les personnes à la rue en cas de canicule :

La Ville de Paris a fait de la protection des publics vulnérables sa priorité. Or, les personnes à la rue sont parmi les premières touchées par les vagues de chaleur. À l'instar de ce qui est mis en place pour faire face aux vagues de froid, avec le dispositif national « Grand froid », elle portera un dispositif de détection, de prévention et de réduction des effets sanitaires des épisodes de canicule sur les sans-abris, afin de mieux les protéger (opération Nuit de la solidarité en été, extension horaire des lieux d'accueil rafraîchis, expérimentation de nouveaux lieux d'accueil estivaux...).

Action 18 • Amplifier le recensement des personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, vulnérables pendant les crises :

Le fichier REFLEX permet à la Ville de Paris de recenser les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap qui souhaitent être contactées par la municipalité en période de canicule ou lors de toute situation à risque. L'objectif est d'inciter davantage de personnes à s'inscrire dans ce registre, qui est un outil majeur de prévention. Les relais d'information permettant de faire connaître le fichier REFLEX et d'inciter à s'y inscrire seront notamment amplifiés.

Action 19 • Renforcer l'action de Paris en matière d'anticipation des migrations environnementales :



Ville refuge et carrefour migratoire important, la Ville de Paris portera une attention particulière à la situation des réfugiés dans l'ensemble des dispositifs prévus dans la présente stratégie de résilience. Elle poursuivra également ses efforts pour proposer des dispositifs d'accueil et de prise en charge adaptés, par exemple garantir des lieux d'accueil municipaux dédiés pour les primo-arrivants, ou promouvoir l'art, la culture et l'éducation comme outils de sensibilisation sur les risques environnementaux et de diffusion des connaissances relatives aux migrations environnementales.

Action 20 • Mener une démarche prospective pour adapter les politiques publiques au vieillissement de la population :



Face à l'enjeu démographique du vieillissement de sa population, la Ville de Paris lancera une démarche prospective afin d'anticiper les besoins, attentes et aspirations des seniors parisiens à l'horizon 2050 et d'imaginer les solutions et adaptations nécessaires pour faire de Paris une ville où il fera bon vivre et vieillir en 2050. Cette démarche comportera un volet analytique et un volet participatif, associant des seniors actuels et les seniors de demain. Elle donnera lieu à la publication d'un rapport sur l'adaptation de Paris au vieillissement à horizon 2050 et à une restitution sous la forme d'une grande conférence.

Action 21 • Renforcer la sensibilisation sur la santé mentale face aux crises à Paris :



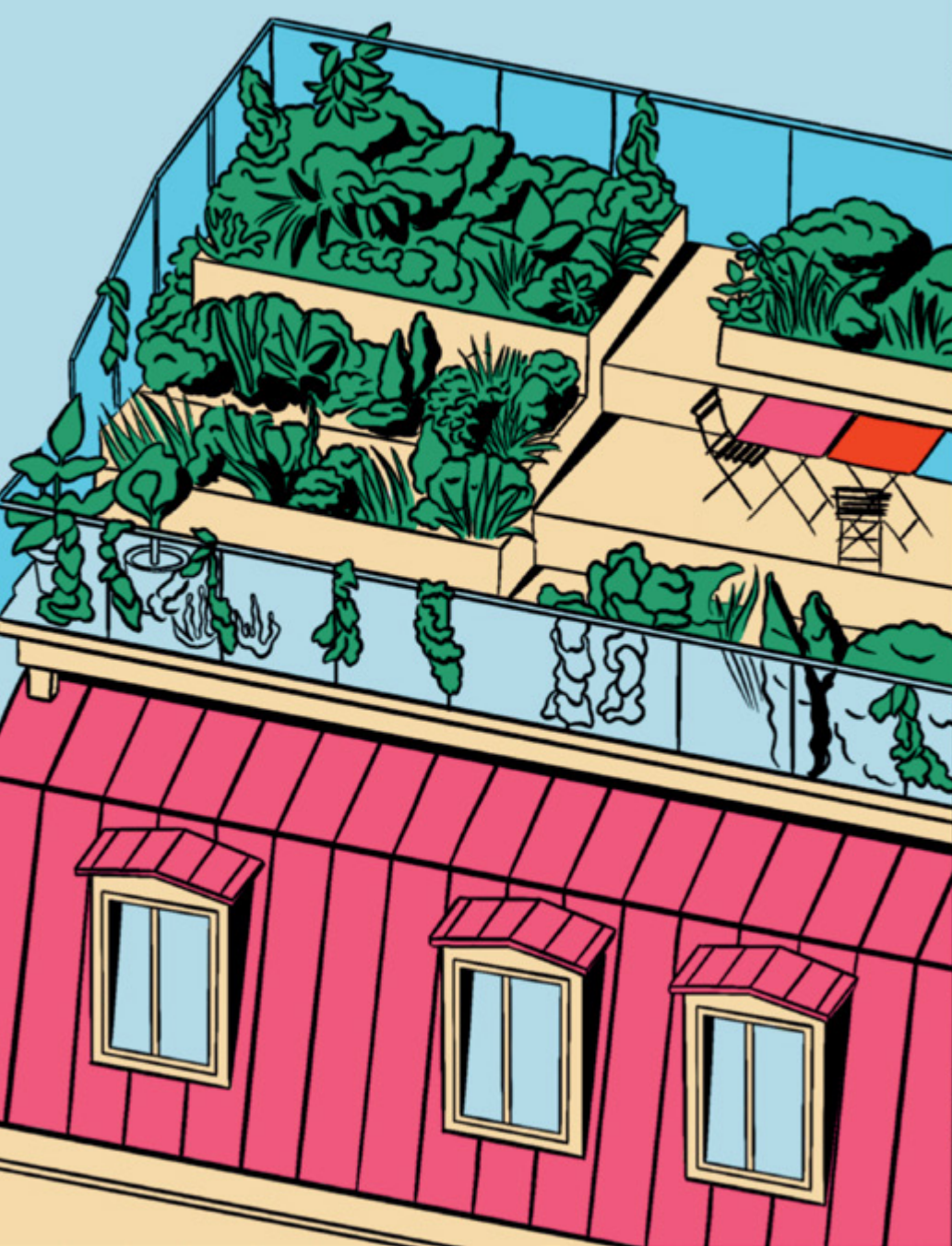
Dans un contexte de multiplication des crises, notamment du fait du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité, mais aussi de tensions géopolitiques ou économiques (cyberattaques, pénuries de ressources, conflits armés...), leur impact sur la santé mentale devient un enjeu de santé publique. Aussi, la Ville de Paris développera des outils de prévention et d'accompagnement en matière de santé mentale, afin de renforcer la résilience individuelle et collective de la population parisienne (création d'un réseau d'agents secouristes en santé mentale au sein de la Ville, diffusion de la fresque de la santé mentale, soutien au déploiement d'outils d'éducation psychosociale...).

Action 22 • Accompagner les personnes concernées par l'éco-anxiété :

L'éco-anxiété désigne une forme de mal-être suscité par le constat des dégradations environnementales liées aux activités humaines et l'anticipation de catastrophes à venir. La Ville de Paris souhaite améliorer la connaissance de ce phénomène, par le biais d'une étude au sein de la population parisienne et d'ateliers de travail avec des experts. L'objectif est de développer des outils pour accompagner les différents publics touchés par l'éco-anxiété, y compris les agentes et agents de la Ville concernés. Des actions de sensibilisation et d'accompagnement seront menées, telles que l'animation d'un groupe de travail sur le rôle possible des employeurs pour répondre à l'éco-anxiété de leurs collaborateurs, ou la mise en place d'actions sur l'éco-anxiété dans les établissements scolaires parisiens, en lien avec l'Académie de Paris.

Action 23 • Prévenir les risques sanitaires liés aux impacts du changement climatique et à l'érosion de la biodiversité :

En synergie avec le Plan climat, le Plan biodiversité et le Plan Parisien Santé Environnement, la Ville de Paris renforcera à travers la stratégie de résilience ses actions de prévention des espèces vectrices de maladie, telles que le moustique tigre et les tiques, et prendra des mesures pour limiter leur prolifération. Elle développera la sensibilisation et l'information sur les liens entre changement climatique, érosion de la biodiversité mondiale et risques sanitaires, afin de permettre aux Parisiennes et Parisiens de tous âges de mieux se protéger et d'agir pour limiter les risques. En lien avec la Préfecture de Police, elle lancera également une campagne d'information auprès des Parisiennes et Parisiens sur les risques sanitaires associés à la consommation de viande de brousse, et contribuera aux travaux engagés afin de lutter contre l'importation, la commercialisation et la consommation de viande de brousse à Paris.



03

Transformer Paris pour se préparer aux défis et risques émergents

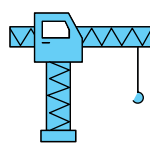
Des infrastructures adaptées et accueillantes, constituant des ressources
pour la résilience



Dans un contexte de multiplication des crises, le nouveau Plan Local d'Urbanisme bioclimatique et le Plan Climat de Paris 2024-2030 ont vocation à apporter des réponses structurantes et de long terme pour projeter Paris vers l'avenir.

La stratégie de résilience vient proposer des actions à plus court terme, ciblées sur la prévention et la gestion des crises, afin de préparer dès à présent Paris aux risques émergents.

La Ville de Paris souhaite développer une connaissance fine des risques et ressources de la capitale, pour prioriser les investissements au service de la résilience urbaine et développer de nouvelles ressources en proximité.



EN CHIFFRES



32

millions de m² de toits parisiens

Plus de 3 600

bâtiments, représentant 3,2 millions de m² d'équipements publics parisiens

2/3

des toits parisiens en pente en zinc et en ardoise

5 à 7

jours d'autonomie alimentaire en cas de rupture d'approvisionnement

42.6 °C

à l'ombre enregistré en juillet 2019 à Paris (station Montsouris)

100

jours d'autonomie alimentaire visée par la Ville de Paris avec les solutions identifiées dans la stratégie de résilience

1 400

lieux de fraîcheur accessibles au public recensés à Paris en 2024

110 000

Parisiennes et Parisiens et 150 000 salariées et salariés sont situés en zone inondable

14 °C

en moyenne annuelle dans les sous-sols parisiens

Action 24 • Développer un atlas des vulnérabilités et robustesses de Paris :



L'objectif est de mieux prendre en compte les particularités des quartiers et interroger leur résilience face aux différents aléas climatiques. Pour cela, un outil cartographique croisera et territorialisera différents jeux de données à l'échelle des quartiers : des données sanitaires, sociales et économiques, des données relatives à la biodiversité, à l'alimentation durable, et des données sur les risques environnementaux à Paris (îlots de chaleur, inondations, pollution de l'air...). Il sera actualisé annuellement et constituera un outil d'aide à la décision politique mais également un outil inédit d'information et de sensibilisation des acteurs du territoire (population parisienne, entreprises, associations...) quant aux enjeux de résilience du territoire parisien et aux solutions et ressources à leur disposition.

Action 25 • Identifier de nouveaux îlots de fraîcheur publics et privés mobilisables en cas de canicule :



Plus de 1300 îlots de fraîcheur sont d'ores et déjà accessibles aux Parisiennes et Parisiens : espaces verts et boisés, cours oasis, cimetières intra-muros, piscines et sites de baignades, établissements rafraîchis ouverts au public, tels les musées et bibliothèques municipales... Cependant, l'exercice de crise « Paris à 50°C » a montré la nécessité de compléter ce maillage pour pouvoir faire face à des canicules extrêmes. Pour ce faire, la Ville réalisera le recensement le plus large possible des lieux rafraîchis et des lieux naturellement frais mobilisables au sein des espaces municipaux (salles de réunion, tunnels, parkings souterrains...) et des espaces privés (salles de spectacle, salles de cinéma, centres commerciaux, musées, lieux de culte n'appartenant pas au patrimoine municipal, parkings, jardins...). Sur la base de cette cartographie, un travail partenarial sera mené pour organiser la mise à disposition et l'extension des horaires d'ouverture de certains lieux, et les faire connaître auprès des Parisiennes et Parisiens.

Action 26 • Créer des « espaces refuges » au sein de chaque quartier :



Sur le modèle des *Resilience Hubs* développés aux États-Unis, les espaces refuges ont vocation à offrir une aide aux habitants et à coordonner la communication et la distribution de ressources en cas de crise, tout en améliorant la vie locale au quotidien. Les espaces refuges constituent des alternatives où se mettre en sécurité ou bénéficier de conditions plus confortables que son lieu de vie habituel, en cas de crise (canicule, inondation, coupure d'électricité...). Ces lieux ont vocation à être réversibles et aménagés pour permettre différents usages pendant les crises et en dehors des crises. Une cartographie de ces lieux refuges potentiels sera réalisée, et une expérimentation menée dans un quartier, avant d'envisager une généralisation à l'échelle de Paris.

Action 27 • Déployer un maillage de potagers verticaux dans Paris:

La Ville de Paris portera un projet de développement de potagers verticaux à l'échelle micro-locale. Déployer des potages verticaux dans Paris vise à impliquer les habitants et à créer des dynamiques de voisinage autour d'un projet commun de résilience touchant au jardinage (transmission de pratiques maraîchères), à l'alimentation (transition vers une alimentation saine et durable, recherche d'autonomie alimentaire...) et à la nature (contact avec la terre, connaissance de la faune et de la flore, amélioration de la biodiversité...).

Action 28 • Développer des alternatives en cas de rupture des canaux de télécommunication usuels :

Au regard de l'importance prise par Internet et la téléphonie dans les modes de vie et le fonctionnement des services publics comme des entreprises, se préparer à un scénario de coupure des télécommunications est indispensable pour assurer la résilience de la capitale.

En s'appuyant sur le réseau des radioamateurs, la Ville de Paris garantira des points de relais d'information en cas de crise et de rupture des réseaux de télécommunications habituels, en reliant les radios de l'association aux radios existantes à Paris, et en s'appuyant sur les Volontaires de Paris pour diffuser au sein des quartiers l'information sur l'évolution de la situation, les consignes à suivre, etc.

En cohérence avec les mesures prévues dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique (PLUb), du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et du Plan Biodiversité, la Ville de Paris souhaite porter des actions permettant de renforcer la résilience des infrastructures de la capitale, de préserver son patrimoine et de garantir le bien-être de ses habitants.

Action 29 • Adapter les toits de Paris au climat futur :

Les toits en pente en zinc, en ardoise et en tuiles représentent plus de deux tiers des toits parisiens et constituent un défi spécifique pour la résilience de la capitale face aux effets du changement climatique. La Ville a initié un travail approfondi avec les architectes des Bâtiments de France pour identifier des solutions permettant d'adapter les toits en zinc ou en ardoise et limiter leur effet chauffant en période de canicule, tout en tenant compte de leur forte valeur patrimoniale. La stratégie de résilience accompagnera le déploiement de ces solutions (sarking, peinture blanche, végétalisation...). En parallèle, un plaidoyer législatif sur la meilleure prise en compte de l'habitabilité estivale sera porté pour lever certains freins à leur déploiement, et ainsi renforcer la résilience climatique des bâtiments parisiens et améliorer les conditions de vie de la population en cas de canicule.

Action 30 • Transformer les équipements publics parisiens face aux enjeux de demain :



Les équipements publics municipaux représentent plus de 3 600 bâtiments et couvrent 3,2 millions de m². Pour renforcer leur résilience face aux défis en matière d'économie d'énergie, de réduction de la production de déchets, de réduction des émissions de CO₂, d'adaptation au changement climatique, de renforcement de la biodiversité, ou encore de confort thermique, la Ville de Paris a engagé leur transformation. La Ville de Paris a déjà commencé à déployer de nombreuses actions dans le cadre des travaux d'entretien courants, le déploiement des Contrats de Performance Énergétique (CPE) dans les écoles et les piscines, la désimperméabilisation des sols et la végétalisation massive des cours d'écoles associées aux objectifs du programme Oasis. Dans le cadre de la stratégie de résilience, la Ville prévoit d'amplifier ces actions, en poursuivant la montée en compétences des services opérationnels sur de nouvelles techniques, en expérimentant des matériaux innovants, en renforçant les partenariats sur l'éco-construction et en engageant des travaux de rénovation globale des équipements, en priorisant ceux accueillant des publics vulnérables (crèches, établissements scolaires, EHPAD, etc.).

Action 31 • Expérimenter de nouveaux usages des sous-sols au service de la résilience urbaine :



Dans l'objectif de renforcer la résilience de Paris, la Ville souhaite développer de nouveaux usages temporaires et pérennes des sous-sols des bâtiments publics et privés (parkings, stations de métro, sous-sols, caves...) : aménagement de lieux refuges, stockage alimentaire pour renforcer la sécurité alimentaire de Paris, en lien avec la Préfecture de Police dont c'est la compétence... Ceci implique une analyse préalable des contraintes réglementaires s'appliquant aux différents types de sous-sols, une étude des comportements thermiques des sous-sols en fonction des températures extérieures, de la profondeur, des aménagements et de la ventilation des locaux, ainsi que l'identification des aménagements nécessaires pour pouvoir accueillir les usages souhaités. Sur cette base, la transformation d'un site pilote sera expérimentée avec un concessionnaire de parcs de stationnements, en vue d'une possible généralisation.

Action 32 • Renforcer la sécurité d'approvisionnement alimentaire de Paris :



L'expérience des crises récentes soulève la question de la sécurité d'approvisionnement alimentaire de Paris. Une étude menée par l'Atelier Parisien d'Urbanisme a permis d'estimer l'autonomie alimentaire de Paris entre 5 et 7 jours. Sur la base de la cartographie des lieux de stockage existants et potentiels réalisée par l'APUR, il s'agira d'anticiper l'augmentation temporaire du stockage de denrées alimentaires en lien avec la Préfecture de Police, de définir un "régime nutritionnel de crise" adapté au système alimentaire parisien et privilégiant les ressources locales et durables, en cohérence avec le Plan alimentation durable de Paris, et d'identifier des solutions logistiques alternatives face à diverses typologies de risques. Une attention sera également portée à la sensibilisation des Parisiennes et Parisiens, par la conception et la diffusion de guides pour constituer des "kits alimentaires" en cas de crise.

Action 33 • Renforcer l'autonomie énergétique du territoire parisien:

La Ville de Paris tend progressivement vers l'autonomie énergétique, afin de réduire ses émissions de CO₂, tout en renforçant la résilience de ses infrastructures face aux défis climatiques. Différentes approches seront combinées pour accélérer cette trajectoire : l'extension et la décarbonation du réseau de chaleur urbain, le plan de suppression des chaufferies gaz et de raccordement au réseau de chaleur, le plan de raccordement au réseau de froid urbain des équipements accueillant des publics sensibles, le développement de la géothermie de surface, le développement d'unités de récupération de chaleur en égouts et enfin, le développement de systèmes de récupération de chaleur des datacenters.

Action 34 • Consolider la résilience des infrastructures de réseaux d'énergie et de télécommunication face aux risques émergents :

Dans une métropole comme Paris, les réseaux d'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid) et les réseaux de télécommunication (antennes relais, fibre optique, data centers...) constituent des piliers du bon fonctionnement de la ville. Face aux défis climatiques et aux crises potentielles, préparer la résilience de ces infrastructures est une nécessité. La Ville accompagnera les concessionnaires et opérateurs de ces réseaux dans leur trajectoire de renforcement de la résilience de leurs équipements. En complément, elle s'associera à des programmes de recherche sur la résilience des réseaux et infrastructures urbaines, afin d'accroître ses connaissances, en prenant en compte les spécificités du territoire parisien.

Action 35 • Anticiper le risque de raréfaction de la ressource en eau :

S'appuyant sur le plan de sobriété hydrique, la stratégie de résilience souhaite promouvoir les leviers individuels et collectifs d'économie d'eau auprès des Parisiennes et Parisiens, de manière ludique à travers un challenge annuel d'économies d'eau. La stratégie de résilience accompagnera également les actions permettant de renforcer la récupération des eaux de pluie à la parcelle dans les copropriétés (Coproasis) et dans les espaces publics (noues, jardins de pluie...), en lien avec les ambitions du Plan climat et la doctrine « Pluie 100% utile » du Plan Paris Pluie. Elle souhaite également approfondir et mettre en œuvre plusieurs recommandations issues de l'étude menée par l'OCDE sur l'impact socio-économique de la raréfaction de la ressource en eau en Ile-de-France à l'horizon 2050 (ex : améliorer le suivi de la disponibilité de l'eau et des volumes de prélèvement par type d'utilisateur au sein de la région francilienne, pour mieux comprendre la demande en eau et son impact, renforcer la coordination entre les municipalités du bassin parisien pour aligner les mesures de gestion de l'eau, dans la perspective d'une vision à long terme commune fondée sur une évaluation approfondie des risques de sécheresse, etc).

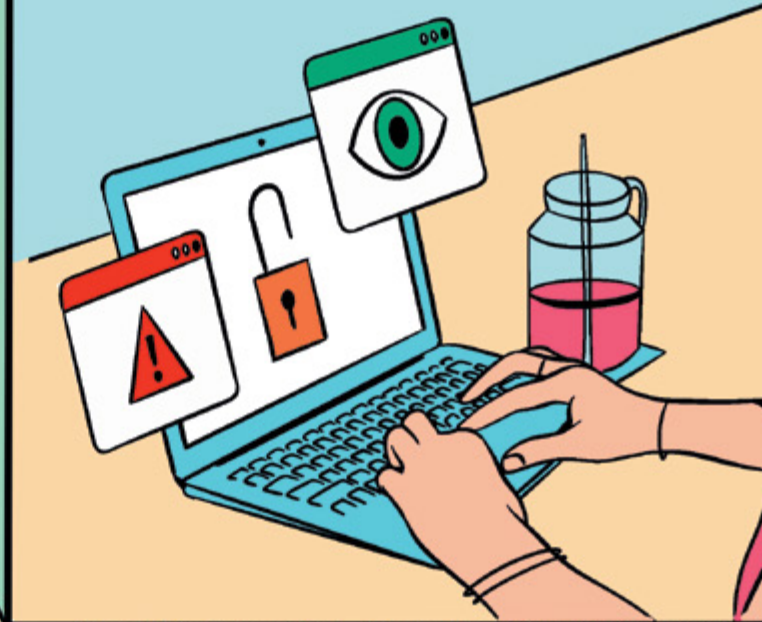
Action 36 • Renforcer la résilience urbaine face au risque d'inondation :

Paris est exposée au risque de crue majeure de la Seine, mais aussi d'inondation par ruissellement ou remontée de nappe. La stratégie de résilience viendra renforcer les actions de la Ville en matière de sensibilisation des Parisiennes et Parisiens sur le risque d'inondation et sur les mesures permettant de protéger les logements. En parallèle, la Ville participera à l'exercice de crise Sequana 2025 de la Préfecture de Police de Paris, poursuivra une stratégie d'amélioration de la résilience de ses équipements municipaux et expérimentera dans les projets d'aménagement des techniques permettant de réduire le ruissellement urbain, qui peut survenir en cas de fortes pluies surchargeant les capacités d'évacuation des égouts. Enfin, elle définira, avec des experts tels que le Centre européen de prévention des inondations et l'établissement public de bassin Seine Grands Lacs, les contours d'une approche *Build Back Better* (« Mieux reconstruire après la catastrophe »), afin d'anticiper la phase de relèvement qui survient après une crue majeure.

Action 37 • Transformer les matières organiques en ressources pour la résilience urbaine :

La Ville de Paris accompagne des projets encourageant l'utilisation de la matière organique produite sur le territoire parisien (collecte séparative des urines à Saint-Vincent de Paul, carnet de recherche réalisé par le Groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique en Île-de-France (GREC francilien) et la Ville de Paris « Orchestrer les flux de matières organiques urbaines ») pour soutenir la régénération des sols agricoles et la réduction de l'usage d'engrais chimiques. La Ville œuvre ainsi à la pérennisation de l'activité agricole qui la nourrit.





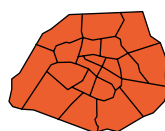
04

Mobiliser l'administration parisienne et coopérer avec l'ensemble des acteurs pour agir sur la résilience à toutes les échelles



Les risques et défis à relever à l'horizon 2050 (climatiques, démographiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, économiques...) appellent bien souvent des réponses qui dépassent les approches sectorielles et les frontières administratives. La complexité de ces défis et l'ampleur des transformations urbaines, sociétales et économiques à engager pour les relever nécessitent un croisement d'expertises et d'approches variées, ainsi que la coordination entre les acteurs publics, privés et associatifs à différentes échelles. Aussi, la résilience soulève des enjeux de gouvernance et stimule la coopération entre territoires, notamment voisins.

La résilience de l'administration parisienne et la continuité du service public sont un premier enjeu de taille. L'expérience des crises récentes a mis en lumière la résilience de l'administration parisienne : capacités d'organisation et de gestion de la crise, mobilisation des ressources humaines et des équipements publics, mise en place de procédures et de modes opératoires communs, constitution d'une « culture partagée » entre les directions en matière de préparation et gestion des crises au travers d'exercices de crises ou de retours d'expérience... Les 300 métiers de la Ville de Paris et l'expertise de terrain des agents municipaux constituent une source de résilience et de robustesse importante. Néanmoins, la multiplication des risques et des crises soulève le besoin de développer encore davantage ces capacités à l'avenir.



EN CHIFFRES



300

métiers à la Ville de Paris

61 000

commerces à Paris

143

attaques par rançongiciel contre les organisations françaises signalées à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information en 2023, dont 24 % concernaient une collectivité locale

99

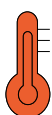
villes membres du Resilient cities network sur les 5 continents

Action 38 • Anticiper les modalités du travail en temps de crise :

Afin de gérer au mieux les potentielles crises à venir, la Ville de Paris anticipera les modalités de travail en temps de crise : essayer les bonnes pratiques des expériences passées, fixer des lieux et horaires de rendez-vous par défaut en cas de rupture communicationnelle majeure, lancer une campagne d'information et de sensibilisation de l'ensemble des agents sur la résilience et les bons réflexes en cas de crise... Les possibilités de développement du mécénat de compétences seront étudiées, dans la perspective de permettre à des agents volontaires de partager leurs compétences, en effectuant des missions au sein d'autres administrations ou organisations du territoire mobilisées par l'anticipation ou la gestion de la crise. Enfin, le dialogue social sera maintenu en temps de crise et une attention particulière sera portée au soutien psychologique, à la lutte contre l'isolement relationnel et à l'anticipation de la possible fatigue des personnels en première ligne pour la gestion de la crise.

Action 39 • Renforcer les capacités internes de la Ville en matière de veille, d'anticipation et de gestion de crise :

Développer une culture du risque au sein de l'administration parisienne suppose de favoriser l'acculturation des agents aux enjeux de résilience et à la préparation aux crises. Plusieurs actions seront initiées dans ce but : anticiper la réponse opérationnelle en cas de crise (consolidation du plan de continuité d'activité de la Ville, organisation d'exercices de crise réguliers...), renouveler et enrichir le programme interne de formation à la résilience, intégrer une formation obligatoire sur la résilience au sein de l'École de la Police municipale contenant un module sur les gestes qui sauvent (PCS1), renforcer les missions d'anticipation et de prospective...

Action 40 • Renforcer les réponses face à la chaleur au travail :

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris renforce la protection des agents exposés à la chaleur dans le cadre de leurs missions professionnelles, en dialogue avec les organisations syndicales représentatives. Face à la multiplication anticipée des vagues de chaleur estivales, la Ville ambitionne de poursuivre les mesures d'adaptation des bâtiments municipaux au changement climatique, la réflexion sur les horaires d'ouverture des équipements publics et de fonctionnement des transports lors des épisodes caniculaires, de renforcer les équipements de protection individuelle contre la chaleur, etc. Elle souhaite par ailleurs porter un plaidoyer national pour que les mesures d'adaptation aux vagues de chaleur et aux épisodes de canicule soient mieux intégrées dans le code du travail.

Action 41 • Adapter le système assurantiel municipal à la multiplication des crises :

La multiplication des crises depuis le début du ^{xxi}^e siècle soulève la question de l'adaptation du système assurantiel. Le principe d'auto-assurance prévaut largement à la Ville de Paris depuis 2005, s'agissant des dommages aux biens. Il s'agira d'évaluer la stratégie assurantielle de la Ville de Paris à l'aune de l'évolution des risques, notamment climatiques et d'étudier l'opportunité d'assurer de nouveaux biens municipaux ou de rester en régime d'auto-assurance.

Action 42 • Garantir la résilience financière de la Ville de Paris sur le long terme :

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des crises appelle à renforcer la résilience financière de la Ville de Paris au fil du temps, c'est-à-dire sa capacité à anticiper, absorber et réagir aux chocs affectant ses finances. Les travaux relatifs à la résilience financière doivent permettre de continuer à identifier les vulnérabilités du budget de la Ville, à savoir les dépenses et recettes les plus réactives aux différentes situations de crises (ex. hausse des dépenses sanitaires), à renforcer les capacités de prévision et à adapter l'allocation des moyens de la Ville en amont de la survenue de crises.

Action 43 • Continuer à se préparer et accompagner les Parisiennes et Parisiens face aux cyber-menaces :

Face à la menace croissante que constituent les cyberattaques, la Ville de Paris a d'ores et déjà mis en œuvre plusieurs plans d'action pour renforcer la sécurité des systèmes informatiques. Ces actions de prévention et de protection seront renforcées par la poursuite de l'adaptation permanente des systèmes de surveillance, de détection, de protection, de défense et de résilience de la Ville, l'enrichissement des plans de continuité d'activité en cas de cyberattaque de la Ville de Paris et la conception d'outils non numériques comme moyens alternatifs de travail et de communication interne en cas de crise. Cette culture du risque numérique sera également diffusée auprès du grand public, et notamment des personnes les plus vulnérables ou exposées (personnes âgées, enfants et adolescents...). La résilience du territoire ne se résume pas à celle de l'administration parisienne. Aussi, la Ville de Paris souhaite soutenir la mobilisation des acteurs économiques et l'innovation et la recherche en tant que moteurs de la résilience de la capitale.

Action 44 • Renforcer la résilience du tissu économique de proximité :

Le maillage fin de commerces et d'artisans sur le territoire parisien en fait des acteurs majeurs de la résilience : en cas de crise, ils peuvent constituer des relais dans leur quartier. La Ville de Paris veillera à mettre en lumière et accompagner ce rôle, mais aussi à aider ces acteurs à renforcer leur résilience. Pour ce faire, elle développera un réseau de commerces et d'entreprises volontaires pour être des référents et relais dans leur quartier en cas de crise, mettra des outils à la disposition des petites entreprises et artisans pour les aider à appréhender les risques touchant leur local et leur activité, puis à élaborer un plan de continuité d'activité, favorisera la constitution de stocks stratégiques pour les commerces, notamment les pharmacies, et valorisera les commerçants engagés pour la résilience du territoire parisien.

Action 45 • Mobiliser le secteur de l'assurance en faveur de la résilience du territoire parisien :



La mobilisation du secteur de l'assurance autour des objectifs de la stratégie de résilience est un levier pour renforcer la résilience du territoire parisien. Les sociétés d'assurance peuvent jouer un rôle majeur en matière de prévention des risques. En effet, elles ont une excellente connaissance des risques localisés et peuvent conseiller les particuliers, les professionnels et les associations sur les solutions qu'ils peuvent mettre en place pour réduire leur niveau d'exposition aux risques ou anticiper les impacts d'un sinistre. En lien avec les assureurs, la Ville souhaite renforcer la communication vers les particuliers et les professionnels parisiens pour leur permettre d'avoir une compréhension plus fine des différentes options d'assurances, et faciliter leur accès aux diagnostics de risques, aux aides publiques et aux solutions intégrées de financement, via une plateforme hébergée par le site paris.fr.

Action 46 • Soutenir la recherche appliquée en matière de résilience urbaine :



La Ville de Paris a créé une cellule d'interface avec la recherche sur la transition écologique, afin d'opérationnaliser les productions de la recherche scientifique (outils, méthodes, concepts, résultats) et lui permettre d'éclairer et d'outiller l'action publique en faveur de la résilience urbaine. Ses actions seront renforcées et structurées, pour établir un programme de travail pluriannuel et opérationnaliser les pistes d'actions identifiées dans les carnets de synthèse des connaissances réalisés par la Ville et le GREC francilien sur la transition écologique.

Action 47 • Encourager l'innovation au service de la résilience de Paris :



Depuis plusieurs années, la Ville de Paris encourage l'écosystème de l'innovation à proposer des solutions novatrices favorisant l'adaptation du territoire aux risques émergents et permettant d'accompagner l'évolution des pratiques et modes de vie. Pour amplifier cette action, la Ville de Paris veillera à intégrer systématiquement les enjeux de résilience aux appels à projet innovants et à continuer à accompagner l'écosystème de l'innovation parisien pour qu'il contribue à la transition écologique, économique et sociale du territoire, et ainsi qu'à la résilience de Paris (financement de projets à impact par le Fonds Parisien d'Innovation, évolution du Paris de l'Innovation pour promouvoir et valoriser l'innovation à impact, mise en œuvre du manifeste Low Tech portée par Paris&Co, lancement d'appels à projets thématiques...). Enfin, la coopération territoriale à différentes échelles est essentielle pour la résilience urbaine. Protection contre les inondations, résilience alimentaire ou résilience énergétique sont autant de sujets dont la géographie dépasse les frontières administratives. Des actions coordonnées entre Paris, son aire urbaine, et les territoires ruraux environnants sont indispensables pour élaborer des réponses à la juste échelle géographique. Au-delà, les coopérations avec d'autres villes françaises ou internationales permettent le partage d'idées, de bonnes pratiques et de projets en matière de résilience urbaine. Forte de ces constats, la Ville de Paris souhaite renforcer la résilience de la capitale en coopération avec l'ensemble du territoire parisien, mais également avec d'autres territoires proches ou lointains.

Action 48 • Anticiper la coordination des acteurs institutionnels impliqués de la gestion de la crise :



Si la Préfecture de Police est responsable de la gestion de crise à Paris, la bonne coordination de l'ensemble des acteurs joue un rôle crucial dans la gestion des crises. Au travers de sa nouvelle stratégie de résilience, l'ambition de la Ville de Paris est de contribuer à fluidifier cette coordination grâce à différents leviers : renforcer l'interconnaissance entre les acteurs impliqués (État, opérateurs de réseaux, Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, associations de sécurité civile, assureurs...), clarifier le rôle précis de chacun et développer des processus de travail communs.

Action 49 • Développer les coopérations interterritoriales au service de la résilience :



Le territoire parisien entretient des interdépendances très fortes avec des territoires plus ou moins lointains, qui conditionnent son approvisionnement, la gestion des ressources et des déchets, ainsi que la réduction et la gestion des risques. Ces constats invitent à poursuivre la dynamique de coopération interterritoriale engagée par la première stratégie de résilience de Paris, dans une logique de complémentarité et de réciprocité entre territoires. De nouvelles actions seront imaginées avec la Métropole du Grand Paris et les territoires voisins pour anticiper les risques climatiques (inondations par ruissellement, crues, canicules...) et renforcer la coordination, comme l'organisation d'exercices de crise communs. Des actions seront également initiées à l'échelle du bassin parisien et de l'Entente Axe Seine pour renforcer la sécurité alimentaire de l'agglomération parisienne, par le biais de l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs pour réduire les risques d'inondation et anticiper les risques de sécheresse et d'étiage de la Seine. Une dynamique de travail collective au sein du réseau France urbaine sera également impulsée par la Ville de Paris, en mettant en dialogue sa stratégie de résilience avec les enjeux rencontrés par d'autres collectivités françaises.

Action 50 • Faire rayonner Paris comme ville motrice du mouvement des villes résilientes en France et à l'international :



La Ville de Paris a été pionnière en matière de résilience urbaine, se dotant dès 2017 d'une stratégie de résilience. Assumant ce rôle moteur en France et dans le monde, la Ville de Paris est toujours un membre actif du réseau *Resilient cities network* et souhaite prochainement accueillir un événement du réseau dans la capitale. Au niveau national, Paris contribue activement aux collectifs engagés pour la résilience territoriale et les transitions, tels que La Fabrique des transitions, France ville durable, le Haut comité français pour la résilience nationale ou La 27^e Région. La Ville de Paris souhaite désormais initier la constitution d'un réseau des villes résilientes en France, car il n'en existe pas encore à ce jour.



Pénélope Komitès - Conférence de presse de présentation de la Stratégie de résilience de Paris © Ville de Paris

Une mise en œuvre à venir participative, souple et évolutive

La nouvelle stratégie de résilience de Paris est un document-cadre transversal aux politiques municipales parisiennes, conçu de façon participative avec la population et les parties prenantes du territoire parisien. La mise en œuvre de la stratégie de résilience de Paris est envisagée de manière souple et évolutive, afin de pouvoir s'adapter aux défis et risques émergents. Ainsi, des priorités d'action annuelles seront définies et ajustées au sein d'un comité de suivi ad hoc, s'appuyant sur un travail continu de retour d'expérience, d'apprentissage, de veille prospective et d'actualisation des connaissances scientifiques, techniques et pratiques.

Pour poursuivre et amplifier la dynamique engagée avec ces acteurs publics, associatifs et privés, il leur sera proposé de signer une **charte d'engagement pour la résilience du territoire parisien**. Chaque structure volontaire pourra ainsi témoigner de son engagement à contribuer à la mise en œuvre et à l'enrichissement, au fil des années, du plan d'action de la stratégie de résilience de Paris.



II.

LA REFONTE DE LA STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DE PARIS : UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE AU LONG COURS

A • La stratégie de résilience de 2017

En 2017, le Conseil de Paris a adopté la première stratégie de résilience de Paris, faisant de Paris la première ville française à se saisir de ces enjeux, et une des premières dans le monde.

Cette première stratégie de résilience a permis d'engager 35 actions concrètes pour transformer Paris autour d'une vision, celle d'une ville qui s'appuie sur ses habitantes et habitants, adapte ses infrastructures, mobilise l'intelligence collective et les territoires qui l'entourent pour transformer les défis du siècle en opportunités.

Ainsi, cette première stratégie a été à l'origine de grandes transformations du paysage urbain et social parisien. À travers le programme des « cours Oasis », les cours de récréation des écoles et collèges parisiens se sont progressivement transformées en espaces rafraîchis, débitumés, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous.

Autre projet phare de cette stratégie de résilience : le programme des Volontaires de Paris, qui a permis de créer un réseau de citoyens formés et outillés pour agir en cas de crise comme au quotidien. Être Volontaire de Paris, c'est participer ponctuellement ou régulièrement à des missions bénévoles autour du lien social, de l'environnement et de la résilience de la capitale. Le programme rassemble aujourd'hui 75 000 Parisiennes et Parisiens.

Cette première stratégie de résilience a fait l'objet d'un bilan au printemps 2022³. L'ensemble des 35 actions de la stratégie ont été mises en œuvre.

B • Pourquoi une nouvelle stratégie de résilience ?

Crise sanitaire, conflits sociaux, crue de la Seine, canicules répétées, crise des réfugiés, incendies, attentats... Paris a fait face à de nouveaux chocs depuis 2017. Face à ces crises, la Ville de Paris a souhaité engager une refonte de la première stratégie de résilience de Paris, afin d'en tirer tous les enseignements et d'améliorer la pertinence de l'action publique.

Il s'agissait de dessiner de nouveaux chantiers à mettre en œuvre dès fin 2024, afin de mieux prendre en compte des sujets apparus comme essentiels lors des dernières crises, tels que la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, la résilience financière de la Ville de Paris ou encore la résilience du tissu économique parisien, dont le rôle crucial a été mis en évidence pendant la pandémie de la COVID-19.

La capitale reste soumise à cinq types de risques selon la Préfecture de Police et la Ville de Paris :

- ✔ Risques naturels (inondation, sécheresse, canicule...)
- ✔ Risques technologiques (accident industriel, de transport, nucléaire...)
- ✔ Risques sanitaires (pandémie, pollution...)
- ✔ Risques bâtimentaires (incident, incendie...)
- ✔ Risques sociétaux (violences urbaines, menace terroriste...).



Berges de Seine rive droite © Guillaume Bontemps / Ville de Paris



Réunion publique sur la Refonte de la stratégie de résilience, 2023 © Guillaume Bontemps / Ville de Paris

La nouvelle stratégie de résilience de Paris vise à poursuivre la préparation du territoire parisien face à ces risques, en élaborant des réponses transversales permettant à la Ville de Paris et aux acteurs du territoire de disposer des ressources nécessaires en matière de préparation et de gestion de crise.

Nombreux sont les plans parisiens qui orchestrent des transformations de long terme et participent directement à la réduction des risques à Paris : le Plan local d'urbanisme bioclimatique, le Plan climat Air Énergie territorial, le Plan biodiversité, le Plan d'alimentation durable, le Plan Paris Pluie ou encore le Plan Parisien Santé Environnement, par exemple.

Articulée à l'ensemble de ces plans, la stratégie de résilience s'inscrit dans une stratégie globale de transformation initiée par la Ville de Paris, tout en prenant acte de l'impossibilité du risque zéro et de la nécessité de se préparer à traverser des crises potentielles de manière à en minimiser les impacts socio-économiques.

3. La première stratégie de résilience et le bilan de sa mise en œuvre (2017-2022) sont tous deux disponibles sur le site [Paris.fr](https://paris.fr).

C • La refonte de la stratégie de résilience de Paris

Lancée en octobre 2022 lors d'un événement public ayant réuni plus de 300 participants (élus, professionnels publics, privés et associatifs, chercheurs et experts, Volontaires de Paris...), la refonte de la stratégie de résilience a été un processus de co-collaboration de nouvelles actions sur plus de deux ans.

Il a été conduit en dialogue avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, tels que les acteurs publics (la Préfecture de Police de Paris, responsable de la gestion de crise à Paris sous l'égide du Préfet Secrétaire général de défense et de sécurité de Paris, la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, la Métropole du Grand Paris, les collectivités voisines, en particulier le département de Seine-Saint-Denis...), les acteurs privés (opérateurs de réseaux, chambres consulaires, assureurs...), les bailleurs sociaux, les acteurs associatifs et représentants de la société civile (tels que la Croix-Rouge française, la Protection Civile Paris Seine, le Samu social...), le monde de la recherche, mais surtout les Parisiennes et Parisiens, pour qu'ils puissent s'approprier les enjeux de résilience et être parties prenantes des réponses apportées.

Ainsi, des groupes de travail thématiques ont été organisés avec les parties prenantes professionnelles, afin d'explorer certaines thématiques comme la gouvernance partagée de la gestion de crise, le lien entre crises, santé mentale et éco-anxiété ou la résilience du tissu économique parisien, par exemple. En

complément, des études ont été réalisées afin d'éclairer et approfondir des thématiques clé, comme le rôle du lien social pendant les crises, la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ou le risque de sécheresse à l'horizon 2050 à l'échelle francilienne.

En parallèle, des réunions publiques et ateliers ouverts à toutes et tous ont été organisés en Mairie d'arrondissement, afin d'une part, de sensibiliser les Parisiennes et Parisiens sur les enjeux de résilience à Paris, et d'autre part de recueillir leurs propositions sur certains enjeux de la résilience urbaine, comme les solidarités de proximité, la diffusion de la culture du risque au sein de la population ou encore les réponses à l'éco-anxiété. Près de 300 contributions ont été recueillies à travers ces ateliers.

Des formats spécifiques ont également été développés pour toucher des publics ciblés. Ainsi, dans un format innovant conçu pour les jeunes de 18 à 25 ans, la Ville de Paris a organisé avec l'appui du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Paris un challenge « Défis résilience ». Les 40 participants avaient 24 h pour formuler des propositions d'actions de court et long terme pour faire face à différents types de crises pouvant survenir à Paris (coupure d'électricité, rupture d'approvisionnement alimentaire, dôme de chaleur ou épisode de sécheresse sévère). Un atelier dédié aux Volontaires de Paris a été animé par le CAUE de Paris, afin de co-construire avec eux de nouvelles



Les enfants simulent un malaise © Clément Dorval / Ville de Paris

209^e anniversaire de la création du Bataillon de Sapeurs Pompiers de Paris © Guillaume Bontemps / Ville de Paris

missions en matière de résilience urbaine, de prévention des risques et de gestion de crise. Le Conseil parisien de la jeunesse a également été consulté et a formulé des recommandations, qui ont été prises en compte dans la stratégie de résilience.

Dans la continuité des différents ateliers, une consultation numérique a été lancée sur le site « Décider pour Paris », afin de recueillir largement les avis et propositions des Parisiennes et Parisiens. Ouverte durant 2 mois, de décembre 2023 à fin janvier 2024, cette consultation a permis de collecter près de 500 réponses,

qui ont aiguillé la priorisation finale des pistes d'actions pour renforcer la résilience de la capitale.

Au cours du processus de refonte, la conduite de projets participatifs a permis de nourrir les réflexions à partir de retours du terrain, comme la démarche de prospective « Vers Paris 2050 affronter ensemble les défis de notre siècle », l'exercice de crise « Paris à 50°C », les ateliers prospectifs « Futurs Vivants » autour des enjeux de biodiversité en Ile-de-France à l'horizon 2050, ou encore la démarche pilote « Vers des quartiers résilients » dans les 17^e, 18^e et 20^e arrondissements.

2 ans
de refonte

+ de 200
partenaires mobilisés

7
études réalisées

Une vingtaine

de groupes de travail thématiques professionnels avec des partenaires

16

réunions publiques et ateliers organisés dans les arrondissements

+ de 1 000

contributions recueillies au cours de la consultation citoyenne

LA DÉMARCHE PROSPECTIVE « VERS PARIS 2050, AFFRONTER ENSEMBLE LES DÉFIS DE NOTRE SIÈCLE »

Pour ouvrir de nouvelles perspectives futures, capables de donner à toutes et tous envie d'agir, une démarche de prospective créative et citoyenne a été engagée : « Vers Paris 2050. Affronter ensemble les défis de notre siècle ». Il s'est agi, à travers quatre dispositifs (un appel à projets artistiques, un concours étudiant, des ateliers d'écriture, des cycles d'ateliers pédagogiques dans des écoles et collèges) animés par le CAUE de Paris, de proposer aux Parisiennes et

Parisiens d'imaginer ce que pourrait être Paris en 2050. L'ensemble de leurs productions, ainsi que celles d'un groupe de détenus du centre pénitentiaire Paris-La Santé, ont été exposées au Pavillon de l'Arsenal de février à mars 2024. Cette exposition a été accompagnée d'une riche programmation culturelle (visites guidées, tables-rondes, conférences, ateliers créatifs...).

→ Plus d'infos sur [Paris.fr](https://paris.fr)



Exposition Vers Paris 2050 au Pavillon de l'Arsenal - février 2024 © Guillaume Bontemps / Ville de Paris

L'EXERCICE DE CRISE « PARIS À 50°C »



Afin de se préparer à gérer d'éventuelles canicules extrêmes à l'avenir, la Ville de Paris a organisé en octobre 2023 l'exercice de crise « Paris à 50°C », en y associant de nombreux acteurs locaux, dont des Parisiennes et Parisiens qui ont joué leur propre rôle. L'exercice, comportait un volet sur table et un volet « in situ » dans deux arrondissements parisiens. Il s'est appuyé sur un scénario de canicule d'une longueur et d'une intensité inédite, avec un dôme de

chaleur à 50°C. Ce scénario climatique a été élaboré par les climatologues du GREC francilien (groupe régional d'expertise sur le changement climatique en Ile-de-France), qui a démontré qu'un tel dôme de chaleur pouvait survenir d'ici la fin du siècle. La Ville de Paris a réalisé un retour d'expérience approfondi de cet exercice de crise innovant avec l'ensemble des participants à l'exercice, afin d'améliorer tant ses pratiques de gestion de crise, que ses politiques d'anticipation des canicules extrêmes.



Exercice Paris à 50°C - octobre 2023 © Guillaume Bontemps / Ville de Paris



Exercice Paris à 50°C - octobre 2023 © Guillaume Bontemps / Ville de Paris

PUBLICATION

Ville de Paris, décembre 2024

RÉALISATION

Augustin Hassoux, Joséphine Dick,
Anaïs Lefranc-Morin, Léa Morfoisse,
Kévin Révillon, Sabine Romon,
Anas Wadi

CONCEPTION GRAPHIQUE

KIBLIND Agence

CRÉDITS PHOTOS ©VILLE DE PARIS

Clément Dorval, Anaïs Lefranc-Morin,
Alexandra Meder